



TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **ROMANS SUR ISERE**

2005OP03071

A 2005 / 3136

ORDONNANCE DU PRESIDENT

R

Nous, MICHEL FINOT **PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS SUR ISERE**,

Assisté de Marc CAZIER Greffier SCP MARC CAZIER ,

Vu la requête, qui précède et les motifs y exposés par les requérantes :

MICHEL BAULE SA
55 AVENUE DE LA DEPORTATION
26100 ROMANS SUR ISERE
RCS ROMANS SUR ISERE 378555619
SOCIETE BAULE SAS
46 AVENUE DES ALLOBROGES
26100 ROMANS SUR ISERE
RCS ROMANS SUR ISERE 442547402

Vu les articles L 223-33 L 223-43 L224-3 L.225-147 al 1 du nouveau code de commerce et les articles 25 et 64 et 169 du décret du 23 mars 1967,

Attendu que MICHEL BAULE SA et SAS BAULE étudient un projet d'apport partiel d'actifs aux termes duquel la société MICHEL BAULE SA ferait apport à la société BAULE de l'intégralité des mille sept cent cinquante six parts sociales qu'elle détient dans le capital de la sarl SECMER 49.51 BD Paul LANGEVIN 38600 FONTAINE

RCS GRENOBLE B 400 798 815 soit 100 % du capital de ladite société et l'attribution à la société MICHEL BAULE SA d'actions cées à titre d'augmentation du capital

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports :

FOGEX SA Représentée par Monsieur Emmanuel GELAS
644 Rue des GRANDES TEPPEES
SENNECE LES MACON
71009 MACON CEDEX

Avec mission :

- d'apprécier et évaluer la valeur des apports en nature devant être effectués par la société MICHEL BAULE SA à la société BAULE
- et de consigner tout cela dans un rapport qui sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce et mis à la disposition des associés.

DISONS que la présente ordonnance devra être déposée en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés de la société MICHEL BAULE SA



TRIBUNAL DE COMMERCE
..... ROMANS SUR ISERE

2005OP03071

LAISONS les frais des présentes à la charge de la requérante.

Romans sur Isère, le 7 novembre 2005 .

Le Président,
MICHEL FINOT

Le Greffier,
MARC CAZIER



^

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS SUR ISERE

Les soussignés :

M. Michel BAULE, agissant en qualité de Président de la société MICHEL BAULE SA, et agissant en qualité de Président de la société BAULE,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société MICHEL BAULE SA, société par actions simplifiée, au capital de 794 260 euros, dont le siège est 55, Avenue de la Déportation 26100 ROMANS SUR ISERE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 378 555 619,

et la société BAULE, société par actions simplifiée au capital de 13 420 500 euros, dont le siège est 46 avenue des ALLOBROGES, 26100 ROMANS SUR ISERE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 442 547 402,

étudient un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société MICHEL BAULE SA ferait apport à la société BAULE de l'intégralité des MILLE SEPT CENT CINQUANTE SIX (1756) parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société à responsabilité limitée SECMER, 49/51 Boulevard Paul LANGEVIN, 38600 FONTAINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE sous le numéro 400 798 815, soit 100% du capital de ladite société, et l'attribution à la société MICHEL BAULE SA d'actions créées à titre d'augmentation de capital.

C'est pourquoi les requérants ont l'honneur de vous demander, conformément aux dispositions des articles L. 236-10 et L. 236-22 du Code de commerce, de bien vouloir désigner un Commissaire unique à la scission, chargé d'établir un rapport pour l'ensemble de l'opération conformément à l'article 257 alinéa 2 du décret du 23 mars 1967, également chargé, conformément aux articles L. 225-147, L. 236-10 dernier alinéa et L. 236-22 du Code de commerce, d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par la société MICHEL BAULE SA à la société BAULE, et d'en faire rapport.

Fait à ROMANS

Le 28 octobre 2005



MICHEL BAULÉ sa

NOTE ANNEXE A LA REQUETE

COMMISSAIRES AUX COMPTES DES SOCIETES CONCERNEES

Les Commissaires aux Comptes des sociétés sont :

- La société MICHEL BAULE SA. :

Co - Commissaire aux Comptes titulaire : RM CONSULTANTS ASSOCIES, 19 rue Paul Henri SPAAK, 26000 VALENCE,

- Co- Commissaire aux Comptes titulaire : SARL AUDIT DAUPHINE, 2 place Jean Jaures, 26100 ROMANS SUR ISERE.

Co - Commissaire aux Comptes suppléant : Monsieur Pierre LANES, 41 rue Biesse, 38160 SAINT MARCELLIN,

- Co - Commissaire aux Comptes suppléant : Cabinet JLC, 19 rue Paul Henri SPAAK, 26000 VALENCE,

- La Société BAULE :

Commissaire aux Comptes titulaire : RM CONSULTANTS ASSOCIES, 19 rue Paul Henri SPAAK, 26000 VALENCE,

Commissaire aux Comptes suppléant : CR FINANCE, 19 rue Paul Henri SPAAK, 26000 VALENCE.